

L'INTERSYNDICALE DES PERSONNELS ONF DE LA DIRECTION TERRITORIALE SUD OUEST
CGT Forêt SNAF-UNSA Forêts SNUPFEN-Solidaires

Office National des Forêts
M. le Directeur Général
2, avenue de Saint-Mandé
75012 Paris
s/c M. le Directeur Territorial

le 3 août 2011

Objet : Malaise social – Santé au travail

M. le directeur général,

Il est plus que normal que suite aux nouveaux suicides de ces dernières semaines, vous preniez des mesures. Il en va de votre responsabilité de directeur.

Si nous partageons les mesures visant en première urgence à gérer les souffrances des personnes affectées, nous ne pouvons que vous alerter une fois encore sur la médiocrité des mesures prises pour traiter ce malaise à sa racine.

Dans votre communication du 12 juillet 2011, vous prévoyez deux mesures :

"> Présentation d'un dispositif de proximité destiné notamment aux personnels de terrain. Ce dispositif prévoit en particulier : - le doublement du nombre des assistantes de service social,
- le renforcement des cellules sociales ..."

D'ores et déjà, nous pourrions beaucoup écrire sur les similitudes quant aux méthodes de réorganisation (spécialisation, fusion, marchandisation, mobilité obligatoire ...) avec France Télécom (comme bien d'autres services publics ou ex services publics), et quant aux suicides ayant marqué cet établissement.

Et le parallèle est tout aussi démonstratif en matière de communication.

Suite aux suicides répétés, France Télécom annonçait par la voix de son DRH, le 26 août 2009, entre autre mesure : - "*Le renforcement des équipes de médecine du travail et l'amélioration de l'animation du réseau d'assistantes sociales*"

- "*Le renforcement des équipes de ressources humaines de proximité*"

Qu'en est-il depuis ?

Depuis cette annonce, ce sont 34 suicides et 19 tentatives qui ont continué à France Télécom après cette date en 2009 et 2010, et encore aujourd'hui en 2011.

Nous vous invitons donc à bien prendre la mesure de la dégradation de l'établissement depuis la mise en place des dernières réformes et de compléter vos mesures.

Avez vous seulement pris le soin de faire un bilan du fonctionnement des cellules sociales vers lesquelles vous invitez le personnel à se tourner ? C'est l'opacité qui y règne évitant ainsi de trop faire sortir les problèmes.

Alors ce ne sont pas uniquement de plus d'assistantes sociales, de cellules sociales, et autre numéro vert ou cellule de crise d'été dont nous avons besoin.

Force est de constater que ce sont toujours déni et refus dogmatique de faire évoluer profondément vos réorganisations qui prévalent dans les instances soi-disant dirigeantes : les "sachantes".

En se souciant plus des évolutions à apporter pour "prévenir", et non pas uniquement de mesures "pour guérir", c'est l'ensemble du personnel qui se porterait mieux, et donc l'ONF et la gestion des forêts.

Cerise sur le gâteau, vos ministres de tutelles (environnement et agriculture), à grand renfort de communication eux aussi, reconnaissent qu'il s'agit d'un problème d'isolement. Peut être le malaise est-il encore plus difficile dans ce contexte. Mais ce n'est pas l'isolement qui en est à l'origine.

Peut être pourriez vous leur préciser que les forestiers sont répartis sur l'ensemble du territoire depuis la création de l'ONF. C'est ce que nous appelons le **maillage territorial des triages**. Cela date de 50 ans. Et les collectifs de travail étaient bien plus dynamiques que depuis leurs destructions organisées ces dernières années.

En continuant à maintenir un cap dégradant pour notre travail et la gestion des forêts, et délétère pour le personnel de l'ONF,

En continuant le démantèlement de l'ONF et à vouloir sans cesse minimiser, étouffer les fondements de ce malaise,

**En continuant à vous entêter dans ce dialogue langue de bois,
Vous prenez donc d'ores et déjà la responsabilité des conséquences à venir.**

Les forêts et les espaces naturels publics sont un bien commun qui doit être géré dans l'intérêt général (cf. première phrase de l'article 1 du code forestier) et non sacrifié sur l'autel de la marchandisation avec la casse du service public et les dégâts occasionnés au passage pour faire cette mutation.

Si vous souhaitez effectivement revoir ces premières annonces, nous nous tenons à votre disposition pour élaborer un véritable plan d'amélioration de l'établissement, du personnel et de la gestion des forêts.

L'intersyndicale sud ouest CGT Forêt / SNAF-UNSA Forêts / SNUPFEN-Solidaires renouvelle sa demande déjà trop ancienne (octobre 2006) de moratoire dans vos réorganisations, suppressions de postes, transformation des métiers etc., qui si elle avait été écoutée en son temps aurait vraisemblablement évité d'en arriver à la situation dégradée actuelle.

Il ne saurait être question pour le personnel de s'habituer comme si d'autres solutions n'existaient pas.

Dans l'attente, et pour vous paraphraser

~~Je tiens~~ Nous tenons à vous assurer de ~~ma~~ notre détermination à ne pas poursuivre les travaux que ~~nous avons~~ vous avez engagés tout seul par la force ~~ensemble~~ pour dégrader ~~améliorer~~ les conditions de travail et le fonctionnement au sein de notre établissement.

Copie au personnel de la DT sud ouest

P.S. : Vous écrivez "Un inspecteur général sera nommé pour mettre en œuvre le dispositif de proximité avant la fin de cette année."

Avant de recevoir ce nouvel interlocuteur, nous souhaiterions déjà avoir le rapport de la tournée M. Valeix qui est bien passé en 2009 dans le sud ouest mais depuis ...

les représentants	les représentants	les représentants
CGT Forêt	SNAF-UNSA-Forêts	SNUPFEN-Solidaires
J. Buret	C. Larenaudie	D. Dall'Armi
J.S. Pouveau	O.Saule	J.L. Pigeassou